



Albert Ewald. Les lavandières. 1929

Collection privée

Bien vivre ensemble

Et voici le dernier Carol'info de notre mandat commencé en mars 2014, mon dernier édito, au sein de notre magazine municipal. Cela provoque forcément un peu de nostalgie.

Six ans, la période d'un mandat, c'est tout à la fois long et court.

Long pour celles et ceux qui sont en charge de responsabilités et qui les confrontent au quotidien aux nombreuses demandes de nos habitants, aux difficultés qu'ils ou elles rencontrent et qu'en tant qu'élus nous avons à cœur de résoudre. Long parce que pendant 6 ans, les élus ou les agents de la municipalité voient leur vie personnelle évoluer, et les engagements pris quelques années auparavant deviennent plus difficiles à assumer et nécessitent une grande énergie. C'est pourquoi je profite de cet édito pour remercier vivement ici celles et ceux, élus et agents, qui m'ont loyalement accompagné dans notre action au service de nos habitants.

Et court cependant pour mener à bien des projets d'une certaine ampleur : réflexions préalables aux décisions, convictions à faire partager, procédures administratives, intégration au sein de budgets de plus en plus tendus, recherches des financements et subventions complémentaires, recours éventuels, bref, l'expérience nous montre qu'il est difficile de finaliser un projet financièrement conséquent en 6 ans.

Ainsi en sera-t-il pour la reconstruction de la salle polyvalente de Carolles, ainsi en sera-t-il pour la maison d'accueil temporaire (MAT) dont l'investissement est porté par Granville Terre et Mer. Aucun de ces investissements n'aura été totalement réalisé dans le mandat. Il faut désormais admettre que chaque mandat d'élus se prolonge avant et après d'autres mandats, et s'inscrit dans une continuité.

Je n'ai pas l'intention de lister ici les actions que notre équipe d'élus aura conduites dans le mandat, ce serait long, fastidieux. Je souhaite seulement rappeler que nous avons porté la double ambition de tout à la fois préserver et développer Carolles, d'en respecter l'identité, tout en nous attachant à son évolution, nécessaire à la survie du village. Aimer Carolles pour ce qu'il est, rappeler les racines de notre village, faire partager cet attachement, mais ne pas craindre de changer quand cela renforce l'attractivité de Carolles, ce fut le fil conducteur de notre action. Une action pour valoriser « Carolles tout simplement ».

Un dernier mot pour rappeler qu'en tant que maire de Carolles, j'ai aussi eu la responsabilité d'assumer aussi pendant ces 6 années la présidence de Granville Terre et Mer. Ce fut une vraie fierté de porter le message de nos 32 communes réunies sur un si beau territoire. Et si cette présidence m'a souvent amené à m'éloigner des seules problématiques carollaises, je peux vous garantir que notre commune, malgré sa petite taille, bénéficie d'une place privilégiée au sein de Granville Terre et Mer et qu'elle y est aimée et appréciée.

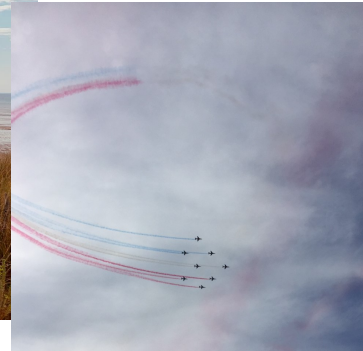
Je vous souhaite à toutes et tous un très beau Noël, de très belle fêtes de fin d'année, et une bonne et heureuse année 2020.

Le Maire
Jean-Marie SÉVIN



Cette année, en raison des travaux de la salle polyvalente, seuls les responsables des associations seront conviés à la cérémonie des vœux.

Page 2:	Le mot du Maire	Page 10:	Les travaux de la salle polyvalente et de la maison d'accueil temporaire (MAT)
Page 3:	Diaporama de l'été	Page 11:	Le cimetière
Page 4:	Bien vivre ensemble	Page 12:	Les Rencontres Littéraires, déjà la 38 ^{ème}
Page 5 :	Bien vivre ensemble Quelques dates à retenir		La recette du chef - Le repas annuel des Cheveux Blancs
Page 6 et 7:	60 ans de la Villa Éole	Page 13:	Bravo aux jeunes champions Carollais
Page 8:	Les Journées européennes du Patrimoine, une réussite !	Page 14:	Vocation : SNSM
Page 9:	Le parcours des peintres est ouvert	Page 15:	État civil
		Page 16 :	Infos pratiques



Depuis un certain temps, de nombreux actes de vandalisme ont été volontairement perpétrés sur la commune :

-vanne de gaz de l'école mise hors service dans la nuit: le chauffage s'arrête et nos petits et leurs maîtresses ont froid le lendemain.

-plantations des élèves de maternelles saccagées

-voitures en stationnement rayées

-barrière de camping forcée, pliée et mise hors d'usage

-vol des filets de buts sur le terrain de football.

Ces dernières semaines, depuis la fin du mois de septembre, on constate une recrudescence d'actes délictueux :

-toilettes publiques (derrière l'église) vandalisées, saccagées, souillées, carreaux de verre cassés à plusieurs reprises

-un panneau de signalisation nouvellement posé, plié

-3 panneaux du Parcours des Peintres, pliés et faussés.

Tous ces faits sont des actes de vandalisme pur et simple qui occasionnent directement des frais importants à notre collectivité.

La Mairie a déposé plainte à la gendarmerie. Nous étudions avec elle l'installation de caméras de surveillance.



Le titre de ce journal est « Bien vivre ensemble à Carolles ». Il nous semble donc utile de faire ici quelques rappels des devoirs et responsabilités de chaque citoyen quant au bruit (voir infos pratiques) et à la propreté.

- élagage : (articles 671 à 673 du code civil)

Le propriétaire d'un arbre, même planté à la distance légale, est responsable des dommages causés par ses racines qui s'étendent sur les fonds voisins et ses branches qui dépassent la limite de son terrain.

- entretien du trottoir

Dans leur immense majorité, les trottoirs relèvent du domaine public. Malgré cela, c'est le propriétaire occupant, le locataire ou l'usufruitier de l'habitation qui doit en assurer l'entretien.

Donc, devant chaque habitation, l'occupant doit assurer au droit de sa façade :

- le nettoyage des feuilles mortes
- le nettoyage des pieds de murs
- le dégagement de la neige ou du verglas
- l'épandage de sel, de sable ou tout autre produit visant à assurer la sécurité sur le trottoir
- le signalement de toute dégradation du trottoir aux services compétents (Mairie)

Nous rappelons ici que si un accident survient à cause d'un manquement à l'obligation d'entretien du trottoir, l'occupant de l'habitation concernée peut être poursuivi par la victime.

Nous rappelons aussi aux propriétaires des chiens l'obligation de ramasser les déjections de leurs animaux.

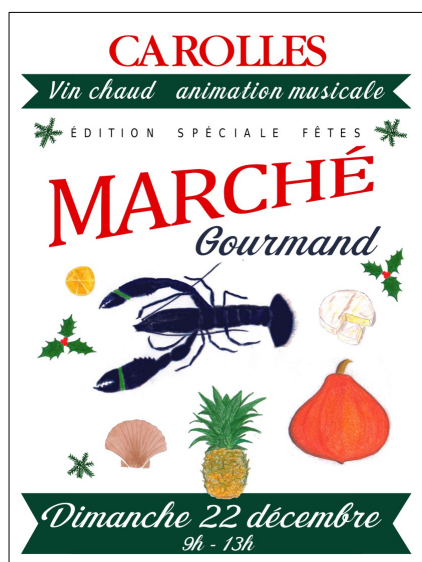
A la plage, chacun doit déposer ses détritres dans les poubelles (juillet et août) ou les rapporter chez lui (reste de l'année).

De plus, chacun est invité à se munir de gants et de sacs afin de collecter les déchets laissés sur la plage et les porter dans les bacs à marées situés à l'entrée de la cale principale.

Le « bien vivre ensemble » dépend directement de l'attitude responsable et respectueuse de chacun.



Quelques dates à retenir



Cinéma : Samedi soir, Salle de l'Amitié 20h30

4/01 25/01 15/02 7/03 20/03 18/04 9/05 30/05 20/06

Ciné-club : vendredi soir, Salle de l'Amitié 20h30

20/12 17/01 21/02 20/03 17/04 15/05 19/06

Galette de Carol'in : 19/01 Salle de l'Amitié

Recensement 2020 : entre le 16/01 et le 15/02

Concert : 26/01 Salle de l'Amitié 17h Carolles au Féminin

Conférence Carol'in : 29/02 Salle de l'Amitié 18h

Élections municipales : 15 et 22 mars



Mainvilliers et la Villa Éole : un engagement ancien qui perdure

L'attachement de la commune de Mainvilliers à la Villa Éole et au territoire de Carolles est une belle histoire qui dure maintenant depuis 60 ans. Ces lieux ont en effet accueilli continuellement des Mainvillois de plusieurs générations. Aussi, nous pouvons estimer sans sourciller que cet équipement demeure apprécié de nos jours. En témoignent les séjours-découvertes pratiqués par des classes mainvilloises mais aussi par les seniors et aînés du foyer-restaurant communal.

En 1959, le Maire de Mainvilliers de l'époque, M. René Foucart, achète la Villa Éole dans l'intention d'en faire une colonie de vacances pour les enfants de la commune. Ce projet est déclaré d'utilité publique. L'objectif est de permettre la vie de groupe dans un cadre agréable, qui doit consolider de bonnes habitudes d'ordre et de sociabilité dans un esprit d'éducation. Au fil des années, la commune de Mainvilliers a investi matériellement et humainement dans la gestion et l'animation de sa colonie de vacances. Les actions éducatives et les perspectives de loisirs ont ainsi été décuplées.

La municipalité a invariablement souhaité élargir l'accueil et l'accessibilité de la Villa Éole au plus grand nombre. Pour gagner en professionnalisme, la gestion de la colonie de vacances est déléguée au PEP 28 depuis 1994. L'année suivante, l'agrément « accueil de classes d'environnement » est accordé par l'Éducation Nationale. De nouveaux aménagements furent effectués renforçant par l'occasion la convivialité, le bien-être et les notions même de découverte et de cohésion d'équipe. Instruits par l'expérience, nous pensons que les séjours successifs à la Villa Éole ont été et constituent toujours un temps précieux de mixité sociale, d'apprentissage et d'évasion dans un environnement naturel et de caractère.

En cette année particulière, nous avons souhaité valoriser l'effort jamais démenti en faveur de la Villa Éole pour d'une part saluer l'engagement et l'implication de ceux qui ont œuvré à son développement et d'autre part pour mieux faire connaître les avantages de cet équipement qui reste propriété de la commune. Une exposition retraçant l'histoire des lieux a été accueillie dans plusieurs édifices publics et un séjour avec les anciens colons, pionniers et animateurs s'est déroulé en septembre dernier.

Jean-Jacques CHATEL
Maire de Mainvilliers



Marc LESAGE
Adjoint au Maire délégué à l'enfance et à l'éducation



Je suis arrivé à la Villa Éole en mai 1998 grâce au dispositif emploi jeunes, pour développer le secteur des classes de découvertes et de vacances. Nous accueillons aujourd'hui, en débutant la saison en février pour la terminer début novembre, 45 classes de découvertes pour environ 1000 enfants, 20 groupes pour des événements privés ou associatifs et 180 enfants sur 4 séjours pendant l'été en centre de vacances (les fameuses colonies). Nous continuons à vouloir diversifier nos activités tout en nous inscrivant dans des projets liés aux politiques sociales et éducatives de l'éducation, du tourisme, de la culture et du sport.

GUILLOUX Aymeric
Directeur de la Villa Éole



Les PEP (Pupilles de l'Enseignement Public), c'est un réseau de 123 associations de proximité fédérées au sein d'une Fédération Générale qui agit pour une société inclusive. LA FGPEP (Fédération Générale des PEP) est donc un réseau et un mouvement de transformation sociale.

Ces dernières années, elle a promu la notion de société inclusive, garante de l'accès de tous aux droits communs : droit à l'éducation, à la culture, aux loisirs, aux soins, à la vie sociale et à l'emploi.

Elle intervient dans les domaines de la Petite Enfance, de l'Éducation, des loisirs, du social, du médico-social et du sanitaire, sur l'ensemble des départements français.

Les PEP 28 gèrent au sein de l'Eure et Loir des accueils de loisirs, de deux centres de vacances (dont la Villa Éole), des espaces pour la petite enfance, un point info familles, un espace ressource handicap.

L'implication des PEP dans le secteur médicosocial est également très important, avec la gestion de 2 DAME (Dispositif d'Accompagnement Médico-Éducatif), d'ITEP (Institut Thérapeutiques Éducatif et Pédagogique)...

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre site Internet : www.lespep28.org



La solidarité en action

Comme en 2009, Carolles a répondu "présent" à la sollicitation de l'Union des Arts de Sartilly pour animer les Journées Européennes du Patrimoine des 21 et 22 septembre 2019. Le thème: "Arts et Divertissements" est en parfaite adéquation avec les objectifs de Carolles.



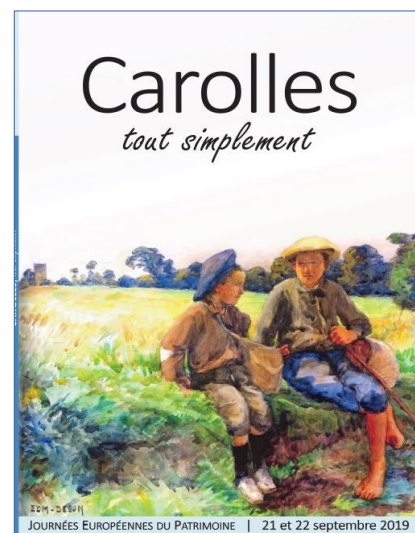
La forte implication d'associations (Carol'Animations, Carol'in, Caf'Art'nAüm, Cultures Populaires, Bibliothèque pour tous, le Groupe Ornithologique Normand), et la mobilisation de professionnels et de bénévoles carollais, associées au partenariat efficace des membres de l'Union des Arts, ont contribué à la réussite de ces journées exceptionnelles.

Un grand merci à tous les acteurs de cet événement qui n'ont pas hésité à donner de leur temps et à partager leurs connaissances, particulièrement lors de l'élaboration du livret "Carolles tout simplement". La qualité des articles proposés, allée à une présentation originale et dynamique du livret ont largement contribué à son succès. Une réédition a été lancée par Carol'Animations, porteuse du projet, laquelle a décidé de partager le bénéfice dégagé au cours de ces journées, notamment par la vente du livret, entre deux associations caritatives: l'AFM (Association Française de Myopathie) et la SNSM (Société Nationale des Sauveteurs en Mer). Qu'ils soient vivement remerciés de ce geste de générosité.

La grande qualité de l'exposition des peintres de Carolles tient à la confiance qui m'a été accordée par les détenteurs des œuvres et à l'aide précieuse des membres de Carol'Animations. Les visites guidées des commerces, des vitraux de l'église et du nouveau Parcours des Peintres témoignent de l'intérêt porté au patrimoine de Carolles.

Le bilan de fréquentation très satisfaisant a couronné cet ambitieux projet.

Monique GILBERT





Le 16 novembre les Rencontres Littéraires de Carolles accueillait Olivier Bellamy, journaliste à Radio-Classique, qui vient de publier L'automne avec Brahms chez Buchet-Chastel. Il nous a fait partager sa « Passion Classique » pour les compositeurs et les interprètes, comme la pianiste de légende Martha Argerich ou la soprano anglaise Felicity Lott. Un très large public de lecteurs motivés et curieux était une fois de plus au rendez-vous. Les rencontres peuvent s'écouter en podcast sur le site de Avranches FM. <http://www.avranchesfm.fr/rencontres-litteraires-a-carolles/>

Le repas annuel des Cheveux Blancs



Soixante-dix personnes ont partagé le repas annuel offert par la commune aux aînés de plus 75 ans et concocté par le chef Laurent Beltoise. Menu, décorations, animation déclinaient le thème choisi cette année : « les fleurs ». Jean-Marie Sévin a félicité la doyenne, Simone Roméro et le doyen, André Lenoir, respectivement 93 et 99 printemps et toute l'assemblée a souhaité un joyeux anniversaire à Yvette Dien et Louis Macey qui changeaient de chiffre le jour-même. L'animation musicale assurée par le duo Pierre Pichard - Serge Lelièvre a été très appréciée.

Quant aux assiettes, elles sont toutes reparties vides en cuisine !

La recette du chef Laurent

Laurent Beltoise, chef de L'Auberge de Carolles, nous partage une délicieuse recette, nous le remercions sincèrement !

La tarte tout pomme « Albert Ewald »



1) Pâte brisée. Ingrédients : 250 gr de farine T45 / 125gr de beurre / 1 œuf / 30gr de sucre / 1 pincée de sel. Confectionnez votre pâte et réservez-la au frais.

2) Crèmeux aux pommes. Ingrédients : 2 œufs / 20gr de fécule de maïs / 50gr de sucre / 20cl de jus de pomme / 50gr de beurre en petits cubes / ¼ de cuillère à café de cannelle. Dans un récipient, mélangez les œufs, la fécule, le sucre et la cannelle. Faites légèrement bouillir le jus de pomme dans une casserole puis versez-y votre mélange précédent, portez à légère ébullition sans arrêter de remuer, retirez du feu à épaississement, ajoutez le beurre et mélangez bien. Réservez au frais au moins 3 heures.

3) Pommes pochées. Ingrédients : 4 pommes Gala / 30gr de sucre cassonade / 20gr de beurre / ½ litre de cidre brut. Épluchez les pommes et coupez-les en 4 ou 6 suivant la grosseur. Dans une poêle, réalisez un caramel ; quand il est bien blond ajoutez le beurre puis les pommes et enfin le cidre. Faites cuire à léger frémissement. Piquez à l'aide d'un couteau pour vérifier la cuisson des pommes. Débarrassez et réservez.

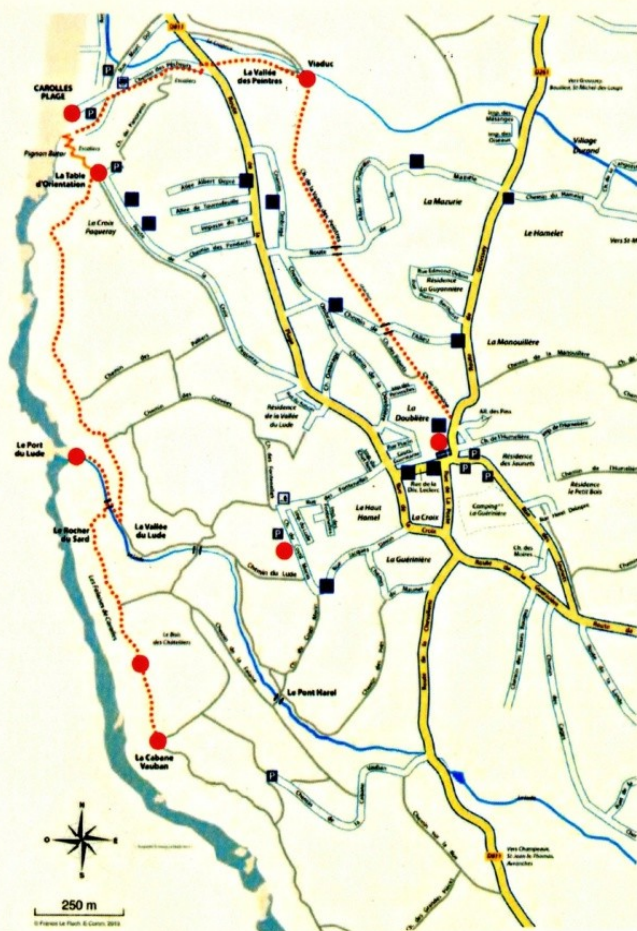
4) Fonds de tartes. Étalez votre pâte brisée, foncez vos moules à tarte individuels, piquez la pâte et mettez en cuisson dans un four à 200° C. Retirez du four quand vous aurez une belle coloration. Réservez vos fonds de tartes.

5) Caramel au beurre salé. Ingrédients : 100 gr de sucre / 1.5cl d'eau / 1 pincée de fleur de sel / 30 gr de beurre / 4 cl de crème. Dans une petite casserole versez le sucre et l'eau sur le feu, retirez le caramel lorsqu'il est bien blond, versez-y le beurre, la crème et la fleur de sel et mélangez bien ; réservez.

Dressage : Dans chaque fond de tarte déposez une fine couche de crèmeux, puis les pommes légèrement tièdes et nappez de caramel. Accompagnez d'un sorbet ou d'une glace de votre choix.

A rusted metal sculpture of a person sitting at a desk, with a plaque on top containing text and a photo. The sculpture is made of weathered, brown metal. The figure is seated, facing right, with their hands resting on a desk. On the desk is a small object, possibly a lamp or a book. The sculpture is mounted on a base of dark, rough material. Above the sculpture is a rectangular plaque with a white background. The plaque contains a black and white photograph of a person at a desk, similar to the sculpture. Below the photo is a block of text in German, starting with 'Im Jahre 1900...'. The sculpture is set outdoors, with a white fence and green foliage in the background.

CAROLLES : UN VILLAGE DE PEINTRES



Douze haltes jalonnement une déambulation dans les rues du village et présentent les lieux de résidence ou de séjours des artistes venus de tout horizon.

Ça y est, depuis le mois de septembre, les travaux ont enfin démarré.

Un mot d'abord sur les recours qui ont été intentés contre le permis de construire de ce nouvel équipement. Les deux premiers recours étaient déjà rejetés depuis plusieurs mois, il restait encore un troisième recours, contestant entre autres la qualité du maire pour accorder un permis pour un équipement qui installera des panneaux photovoltaïques en toiture. En définitive, le juge a pris acte du désistement de l'association Anti G pour cette instance, cette association ayant été déclarée en liquidation. Désormais, nous voilà seulement préoccupés par la bonne réalisation des travaux qui vont se dérouler sous l'autorité du maître d'œuvre, le cabinet Lamare. La première étape des travaux concerne la déconstruction de la salle actuelle. Un périmètre de sécurité a été délimité, de façon à isoler le chantier des habitants, un périmètre contraignant pour les entreprises, et qui oblige les habitants à changer de trottoir au droit de la salle. La déconstruction a été faite progressivement, en respectant bien sûr les règles juridiques, ainsi que les règles de l'art, au premier chef pour le retrait des matériaux qui contiennent de l'amiante.

Lorsque vous recevrez ce numéro de Carol'Info, l'ancienne salle n'existera plus et la nouvelle salle commencera à se montrer au travers du gros œuvre et de la dalle qui le portera.

Le chantier, si tout va bien, devrait se terminer en octobre 2020. La mise en place d'un plateau surélevé au droit de la salle garantissant la réduction de la vitesse à 30 à l'heure parachèvera les travaux.



Et où en est-on de la maison d'accueil temporaire?

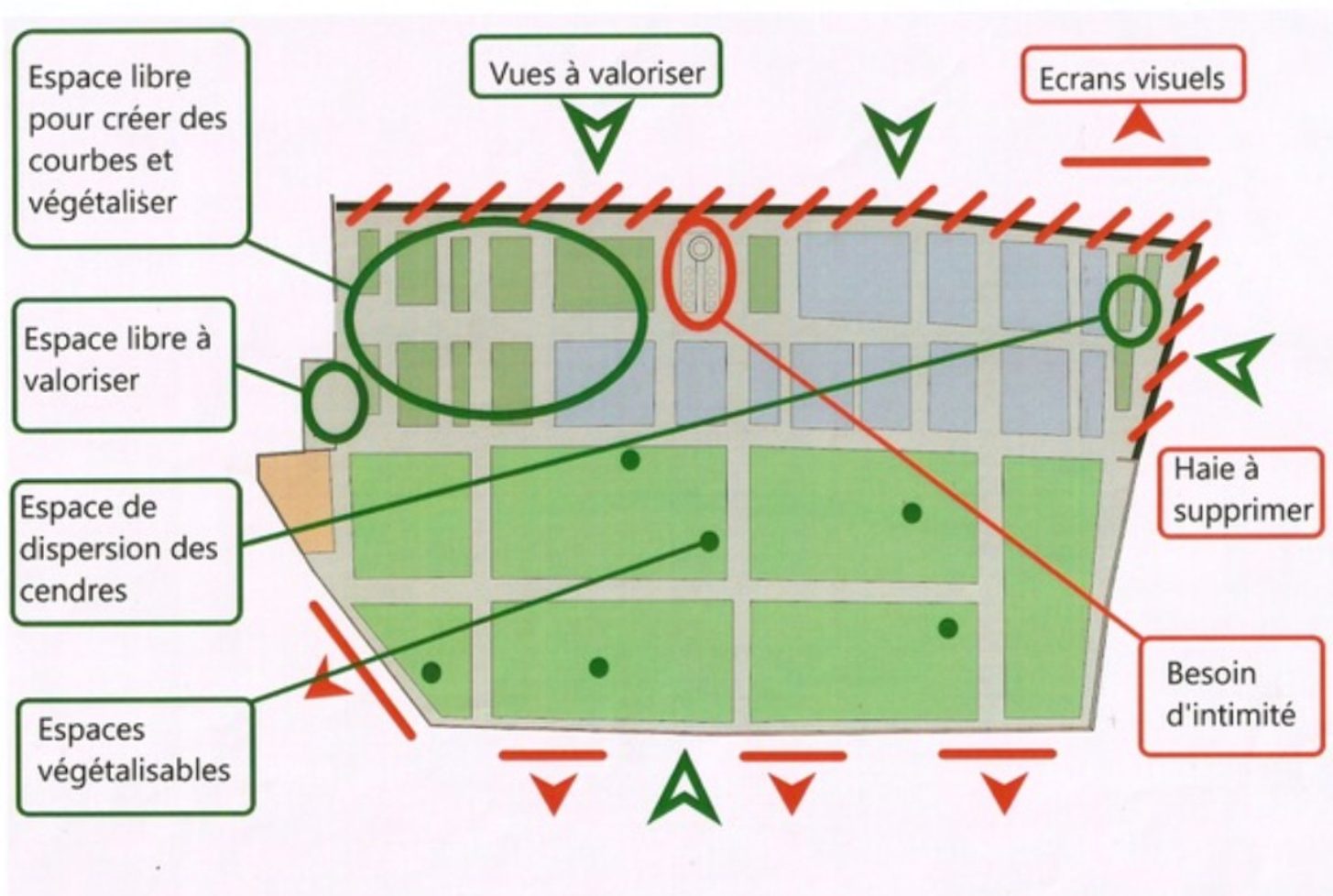
Malheureusement, il y a encore du retard à déplorer dans la construction. Alors que le projet architectural est prêt, que les procédures de mise à disposition des espaces sont en cours, et que Carolles pour sa partie et Granville Terre et Mer pour la sienne sont prêts à lancer les consultations, il faut encore patienter un peu à la demande conjointe du Département de la Manche et de l'agence régionale de santé (ARS). Nos 2 partenaires considèrent que ce qu'on appelle « le projet d'établissement », c'est à dire la définition précise et fine des personnes à accueillir n'est pas suffisamment finalisée. Ils demandent à Granville Terre et Mer et par voie de conséquence à notre commune de retarder le début des travaux, au plus tôt au printemps prochain, probablement plutôt au mois de septembre 2020, compte tenu du cycle de fonctionnement de notre camping pour lequel tous travaux sont à bannir en été. Rappelons que ce projet qui est une maison de répit équipée de 20 lits jour/nuit et 12 places d'accueil de jour, une maison qui permettra aux aidants de souffler un peu et d'accompagner plus longtemps les personnes âgées dans leur maintien à domicile, s'inscrit complètement dans la politique actuelle de l'État qui cherche à développer ces maisons de répit. Un projet d'investissement de 2,75 millions d'euros HT, actuellement financé à hauteur de 650 milliers d'euros par l'État et 450 milliers d'euros par le département de la Manche, le reste étant porté par Granville Terre et Mer. Un projet qui permettra de développer l'emploi, mais surtout l'activité. Car nul doute que les proches des personnes accueillies viendront voir leur famille, ce qui profitera à notre commerce local. Encore un peu de patience donc ! Depuis 10 ans il en a fallu à toutes celles et ceux qui ont soutenu ce projet.

Nombreuses sont les communes de la région qui, avant les fêtes de la Toussaint ont fait connaître dans la presse les difficultés rencontrées pour l'entretien des cimetières en raison de l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires.

A Carolles ils ne sont plus utilisés depuis 2014. Depuis de 2016 l'association OSE effectue 9 passages par an, plus la taille de la haie en octobre.

Dès ce moment la commune a décidé de faire tout son possible pour donner à cet espace un esprit moins minéral en tendant vers une importante végétalisation. Pour ce faire, la commune est aidée par un maître d'œuvre. Le plan ci-joint illustre notre volonté. Il y aurait un espace pour des vivaces déjà présentes, l'enherbement des entre-tombes et des allées, la végétalisation des stèles graviers, le suivi de la végétation spontanée et l'accompagnement des plantes vagabondes. Sont aussi prévus des arbres, des arbustes et des plantes grimpantes.

Il est nécessaire de rappeler que l'entretien des tombes doit être fait par les concessionnaires ou leurs successeurs.

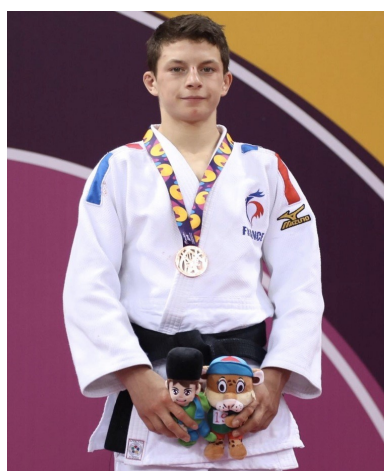


Plan du cimetière de Carolles



« Je m'appelle Alice Plichon. J'habite à Carolles, je suis en seconde et j'ai 15 ans. Après des années de travail avec Rush, un poney de race Welsh que l'on m'a confié, j'ai été championne de France de p2D cadet 1 le 10 juillet 2019.

Depuis que j'ai 10 ans, je monte à poney au club de Kairon-Plage. Ces dernières années, j'ai passé plus de temps avec mon poney Rush qu'avec mes amies. Mais les sacrifices (sorties, soirées...) le travail, les concours sous la pluie, la neige, ont été récompensés par le plus beau palmarès : championne de France. Je remercie mes coaches, Patrice Mottin et Christelle Ciaschi, Marilou Douroux, propriétaire de Rush, ainsi que la «team » de Kairon ... Et bien entendu Rush mon merveilleux poney. »



ROMAIN VALADIER-PICARD
vice champion du monde de JUDO en cadets(-50kg).

Romain Valadier-Picard, 17 ans, pratique le judo depuis l'âge de 6 ans, dans le même club, l'ACBB à Boulogne-Billancourt.

Il vient souvent à Carolles, chez ses grands-parents, Carollais depuis des dizaines d'années, quand les compétitions ne le conduisent pas à travers le monde.



Romain a cumulé ces 2 dernières années une moisson impressionnante de médailles, la dernière en date, fin septembre 2019, étant la médaille d'argent aux championnats du monde cadets (catégorie -50kg) tenus à Almaty (Kazakhstan) : vice-champion du monde ! Auparavant, il avait gagné l'or aux championnats d'Europe à Varsovie en juillet : champion d'Europe, et le bronze au 3e festival olympique de la jeunesse européenne à Bakou (Azerbaïdjan).

Également champion de France en 2019 pour la 3e fois, à la fois en individuel et par équipe, il a aussi gagné 3 coupes d'Europe en Roumanie, Pologne et Hongrie en 2018/2019. Membre de l'équipe de France, Romain a représenté la France en judo (seul judoka sélectionné) aux Jeux Olympiques de la Jeunesse à Buenos Aires, en Octobre 2018, où il a terminé 5e en -55kg. Grâce à ses performances, il est classé numéro 1 mondial dans sa catégorie depuis mars 2019.

C'est le travail avec ses entraîneurs, tant du club que nationaux, la préparation physique et mentale et son excellence technique qui ont payé ; avec la passion qu'il met dans son sport et le soutien sans faille de sa mère ! Cela ne nuit pas à son parcours scolaire dans un Lycée avec classe aménagée sport, il est en terminale S et prépare assidûment son Bac.

Océane Geffroy est originaire de Granville et étudiante en licence 3 de géographie à l'université de Caen. Elle est membre de la Société Nationale de Sauvetage en Mer depuis 4 ans. Elle raconte son été d'adjoint chef de poste sur la plage de Carolles.



Pourquoi as-tu choisi de faire la formation de nageur-sauveteur ?

J'ai été pendant toute ma scolarité à Granville nageuse au club de natation de l'Espérance Vaillante Granvillaise (EVG). Les « plus âgés » du club faisaient à l'époque la formation pour devenir sauveteur et cela m'a donné envie de faire de même. Je voulais trouver un travail saisonnier au cours duquel je pouvais me rendre utile. Avant de faire la formation, j'ai été confrontée à des situations comme des malaises ; j'étais désemparée et je ne savais pas quoi faire. Je me sens maintenant capable de réagir face à une situation de détresse. La formation de nageur sauveteur c'était bien plus qu'un boulot d'été.

En quoi consiste cette formation ?

La formation se déroule au Centre de Formation et d'Intervention SNSM de Saint-Martin-de-Bréhal, elle se décompose en plusieurs diplômes de secourisme PSE 1 et 2 (Premiers secours de Niveau 1 et 2) du permis bateau côtier, d'un diplôme de Sécurité et de Sauvetage Aquatique qui correspond à l'apprentissage de techniques de sauvetage propre à la mer et enfin le BNSSA (brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique). Faire la formation est un réel défi et prend beaucoup de temps pendant les vacances scolaires et les weekends. La formation est enrichissante à tous points de vue car on rencontre des gens de tous les milieux que l'on ne rencontrerait pas forcément dans la vie de tous les jours. On découvre également ce qu'est la cohésion de groupe. Elle permet de repousser nos limites physiques et mentales tous ensemble.

Pourquoi as-tu choisi Carolles ?

Cela fait 3 ans que je suis sauveteuse l'été à Carolles. J'aime beaucoup la plage et je trouve la population très sympathique. Les saisons se sont toujours bien passées sur cette plage.

Tu étais adjointe cet été en quoi consiste ce poste ?

Je remplaçais le chef de poste lors de ses congés. J'étais donc responsable de la surveillance et de la sécurité sur la plage de Carolles. Je devais également guider les nouveaux sauveteurs à réaliser leur mission de surveillance de la meilleure manière possible.

Quel est le déroulement type d'une journée au poste de Carolles ?

On arrive généralement vers 10h30 au poste de secours pour vérifier tout le matériel du poste. A 11h c'est le début de la surveillance. Nous hissons la flamme verte orange ou rouge en fonction des conditions météo. Nous nous relayons toutes les demi-heures « en lame » surveillance au bord de l'eau et « en vigie » surveillance avec les jumelles au poste. Le vigiste guide ainsi par communications radios le(s) sauveteur(s) au bord de l'eau en fonction des dangers et de l'affluence sur la plage. Au cours de la journée nous pouvons avoir des interventions et des soins, nous avons également un rôle de prévention des risques auprès des usagers de la plage. A 19h nous sifflons pour avertir la fin de surveillance, la flamme est affalée. Nous nettoyons et rangeons le poste de secours. En fonction des événements de la journée, nous faisons un débriefing de la journée qui est essentiel au bon fonctionnement du poste et au travail en équipe.

Quel conseil donnes-tu aux estivants qui viennent sur la plage de Carolles ?

Il est important de bien se renseigner sur les horaires de marée et de respecter la signalisation des bouées sur la plage qui indique la zone de bain. Le sémaphore nous communique tous les matins une météo précise sur l'évolution des vents, de la visibilité et de l'état de la mer pour la journée à venir. Si jamais vous avez un doute ou une question venez nous voir ! On sera ravi de répondre à vos questions nous sommes là pour ça.

As-tu une anecdote à partager ?

Une intervention cet été m'a particulièrement marquée sur un dériveur avec 4 personnes à son bord. Le bateau était à la dérive et se dirigeait vers les rochers de la pointe de Carolles. Grâce au travail d'équipe avec le poste de Jullouville plaisancier nous avons pu sauver les 4 personnes. Je me suis vraiment sentie utile.

Est-ce difficile pour une femme de devenir sauveteuse ?

Je ne dirais pas que la formation est dure pour une femme mais il faut se donner à fond car on ne fait pas de différence. On devient vraiment un groupe soudé et on s'entraide tous pour arriver à l'objectif qui nous est commun : travailler dans les postes de secours à la fin de la formation. Il y a une vraie solidarité qui se crée entre les sauveteurs.

C'est bien qu'il y ait de plus en plus de filles dans les postes de secours. Durant des interventions effectuées sur des femmes le contact se fait plus facilement et la victime peut être plus facilement rassurée si l'intervention fait l'objet de gestes délicats.

Nos meilleurs vœux de bienvenue à :

Agathe LEFÈBVRE née le 7 janvier

Maé DUVAL née le 29 janvier

Lou LEBOUTEILLER né le 11 mai

Victoire MOREL née le 31 juillet

Elyna Chapel – Lelièvre née le 13 novembre

Toutes nos félicitations pour leur mariage à :

Juliette MARIE et Jean-Pierre LEMÉNIL le 20 avril

Natasha GADD et Laurent TAILLEPIERRE le 1 Juin

Nadège REUMONT et Arnaud ROBIN le 27 juillet

Maëva CHARLES et Florence PFRIMMER le 14 septembre



Et pour leurs Noces de diamant à:

Geneviève et Marcel LORENT le 6 avril

Nos sincères condoléances aux proches de :

Nicole BESSON épouse CHRISTOS décédée le 30 décembre 2018

Louis RESTOUX décédé le 18 janvier

Yvonne LE BRAZIDEC épouse PHILIPPOT décédée le 11 mars

Pierre CROCQ décédé le 5 juillet

Marie-Joseph LOUVET épouse DARDENNES décédée le 18 juillet

Georges FOURRIER décédé le 21 juillet

Roland HAMEL décédé le 25 août

Jacqueline FORGET décédée le 13 septembre

Annick NÉEL épouse LEBEDEL décédée le 10 octobre

Nous avons appris le décès, à 52 ans, de Francis ROPTIN, des suites d'une longue maladie. Engagé au sein de la Croix-Rouge depuis 2005, Francis avait été élu dans l'équipe municipale de René Bagot (2008-2014). Adjoint au Maire en charge des travaux, il a mené conjointement et efficacement sa délégation municipale et son entreprise d'électricité.

Nous regrettons un collègue, un ami, un voisin, toujours prêt à rendre service sans compter.



Mairie: Tél. : 02 33 61 86 75 Site : www.ville-carolles.fr
courriel : mairie.carolles@wanadoo.fr ou secretariatmairiecarolles@orange.fr

Réglementation jardinage et bricolage (Arrêté préfectoral du 27 mars 1997)

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Réglementation brûlage des végétaux Arrêté préfectoral du 8 février 2005

Le brûlage des souches, des produits de taille des végétaux persistants (*végétaux à feuillages persistants — opposé à caduc, comme par exemple buis, cèdres, chênes verts, houx, lauriers, lierres, pins, thuyas..*), de tonte et de fauche est **interdit en tout temps**.

Le brûlage des végétaux ligneux et semi-ligneux (branches nues), dont le diamètre est inférieur à sept cm, **est toléré en dehors de la période du 1^{er} avril au 31 octobre** à une distance d'au moins 200 mètres des habitations et 100 mètres des routes.

Entretien des haies et ordures : Tout riverain doit tailler sa haie et ses arbres débordant sur les trottoirs et la voie publique (c'est une question de civisme et de sécurité).

Collecte des ordures ménagères :

Elle s'effectue le lundi matin. **RAPPEL : Seuls les sacs transparents seront ramassés par le service de collecte.** Les conteneurs de déchets ménagers sont à disposition à l'ancienne Poste et chemin des Pendants et sur le parking de la mairie.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Montvion :

De novembre à février

Lundi, mercredi, vendredi, samedi :
8h30-12h, 13h30-17h

De mars à octobre

Lundi, mercredi, vendredi, samedi :
8h30-12h, 13h30-18h

Tel : 02 33 48 43 85

Les animaux :



Toute l'année : les chiens doivent être tenus en laisse sur tout le territoire de la commune
les déjections doivent être ramassées par les propriétaires.

Pour les chevaux : l'accès et le stationnement sont interdits sur l'avenue des Tamaris, sur le parking de la plage face aux commerçants, et sur le parking faisant face aux falaises.